

Formation Continue des Conseillers Numériques CCP2 & CCP3

PRÉSENTATION DU MÉTIER

- **Code ROME :**
 - G1202 Animation d'activités culturelles ou ludiques**
 - K2111 Formation professionnelle**
- **Missions :** En 2024, l'offre de formation du dispositif s'est enrichie d'un volet de formation continue obligatoire. Les conseillers numériques se voient désormais proposer un catalogue de 15 modules thématiques conçus expressément pour leur permettre de personnaliser leur parcours de formation, et répondre à leurs besoins.
- **Objectifs :**
 - Monter en compétences et acquérir des connaissances complémentaires afin d'obtenir le titre professionnel : Responsable d'Espace de Médiation Numérique

CONTENU DE LA FORMATION

Programme de formation :

CCP 2.

- Contribuer au développement d'un espace de médiation numérique et de ses projets
- Effectuer un diagnostic de territoire des besoins numériques
- Contribuer au développement et à la pérennité financière d'un espace de médiation numérique
- Développer des partenariats et des collaborations avec des acteurs du territoire
- Promouvoir un espace de médiation numérique et ses projets par une communication multicanale interne et externe

CCP 3.

- Contribuer à la gestion d'un espace de médiation numérique et animer ses projets collaboratifs
- Contribuer au suivi administratif et comptable d'un espace de médiation numérique
- Assurer l'entretien et la maintenance du matériel numérique d'un espace de médiation numérique
- Faciliter et accompagner des projets collaboratifs dans des communautés physiques et à distance
- Période de formation en entreprise

PUBLIC

Les Conseillers Numériques en poste au début de la formation ayant obtenu le CCP1

PRÉ-REQUIS

- **CCP1 REMN**
- **Accord de la structure obligatoire**

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- **Modalité pédagogique** : Cours en présentiel et distanciel
- **Modalité** : Entrées/sorties à dates fixes
- **Durée** : 140H (CCP 2 & 3)
- **Dates** : 21 octobre 2024 au 26 février 2025
- **Interruption** : 21 décembre 2024 au 1^{er} janvier 2025
- **Durée hebdomadaire** : 2 jours en présentiel d'intégration, 1 jours à mi-parcours en présentiel, 3 jours en présentiel en fin de formation, 14 jours de formations en présentiel et/ou distanciel

FINANCEUR(S)

La formation est entièrement prise en charge par Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/conseillers-numeriques-437>

CERTIFICATION ET ÉVALUATION

Type de formation : Qualifiante

Niveau de sortie : Titre professionnel de niveau 5(Bac +2)

- Des évaluations sont régulièrement organisées durant la formation sur les CCP 2 & 3 de REMN
- Mise en place des ECF (Évaluations en Cours de Formation)
- Des exercices et des tests d'acquisition réguliers des connaissances et des compétences en mode projet
- Des évaluations des projets de programmation individuels ou mises en situation professionnelle.
- Le passage de certification est organisé dans le respect des conditions décrites dans le référentiel de Certification déposé à France Compétence. D'une part, un jury composé de professionnels évaluera le candidat sur la base d'un projet réalisé et d'une soutenance orale.
- La certification sera organisée dans les locaux d'AVENIR 84
- Lieu d'examen et d'habilitation : Avenir 84 – Avignon



Siret : 432209500 00029
Déclaration d'activité n° 93840263684



DURÉE

Parcours complet 17 semaines :

Présentiel obligatoire : 2 jours d'intégration, 1 jour mi-parcours, 3 jours fin de formation

Présentiel ou distanciel aux choix : 14 jours de formation Journée de 7h00 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

PROCHAINES DATES

La prochaine session se déroulera **du.21 octobre 2024 au 26 février 2025**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

- Atelier participatif en groupe (6 à 16 personnes maximum).
- Animation par des formateurs experts dans le domaine.
- Intervention de professionnels.
- Outils et supports pédagogiques, exercices pratiques, mises en situation...
- Évaluation et remise d'une attestation de formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Les différents locaux de l'organisme Avenir 84 sont agréés ERP type R et à ce titre aux normes de sécurité et d'accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Pour toutes questions relatives à la thématique « handicap », merci de contacter le référent à l'adresse suivante :

- referent-handicap@avenir-84.org

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Avenir 84 a organisé depuis mai 2019 4 sessions pour le CCP1 et 1 pour les CCP2 & 3.

Les résultats avaient été les suivants:

CCP1 :

- 33 personnes formées par Avenir 84 ont été présentées
- 32 personnes ont obtenu le CCP1

Taux de réussite : 96,96%

CCP2&3 : (pour obtention du titre complet)

- 17 personnes formées par Avenir 84 ont été présentées
- 14 personnes ont obtenu le titre complet
- 2 personnes ont obtenu un des deux CCP
- 1 personne n'a pas obtenu de CCP

Taux de réussite :

- 82,35% si on se réfère au nombre de candidats ayant obtenu leur titre professionnel complet
- 94,11% si on se réfère au nombre de CCP obtenus

CONTACT

Service Formation Continue - Pole formation : 27 Bis Avenue de la Trillade, 84000 Avignon Téléphone : 04 90 86 59 91
cnfs@avenir-84.org

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires.